



Résolution AGPQ-13-24.1 sur la mise en place d'un guichet unique

Adoptée à l'unanimité par les 397 garderies privées subventionnées présentes lors de l'Assemblée d'information et de mobilisation tenue par l'Association des garderies privées du Québec le 24 septembre 2013.

Considérant que les gestionnaires de garderies privées subventionnées et leurs travailleuses/eurs ne sont pas des employés gouvernementaux et que nos établissements ne sont pas des garderies d'État tel que le sont les centres de la petite enfance (CPE);

Considérant que le guichet unique et la mise en place d'une liste centralisée provinciale ne sont qu'un écran de fumée préélectoral de la ministre Léger pour faire croire aux parents du Québec que le gouvernement s'occupe d'eux;

Considérant que les listes d'attentes régionales existantes, depuis plusieurs années, sont dysfonctionnelles techniquement et qu'elles n'ont jamais permis aux parents québécois d'avoir accès à une place plus rapidement;

Considérant que la ministre de la Famille n'a jamais consulté notre réseau et travaillé en réelle concertation avec ses partenaires pour la mise en place d'un tel système, dont les frais exorbitants seront imposés par une cotisation annuelle aux services de garde du Québec;

Considérant que les parents du Québec sont responsables et qu'afin de connaître la qualité de nos services, ils frappent aux portes des garderies de leur quartier avant d'y inscrire leurs enfants;

Considérant que les garderies privées subventionnées gèrent déjà leurs listes d'attente gratuitement et comptent dans leurs régies internes des politiques d'admission claires, transparentes et connues de leur clientèle. Il s'agit, une fois de plus, d'une manière détournée de réduire le budget des garderies privées;

Considérant que le gouvernement créera un monstre informatique couteux et ingérable qui impose aux garderies privées de le financer à même leur budget de fonctionnement (est-ce que le gouvernement imposera une liste d'attente centralisée pour les médecins?);

Considérant que les politiques d'admission des enfants diffèrent d'un service de garde à l'autre et que la ministre Léger s'ingère dans nos affaires internes;

Considérant que les garderies subventionnées sont des entités privées, sans aucune subvention des contribuables et du gouvernement pour leurs immobilisations telles que leurs bâtisses, leurs infrastructures et leurs équipements;

Considérant que divers milieux ont des ententes spécifiques avec les partenaires qui favorisent l'intégration de certains types de clientèles;

Considérant que l'approche unilatérale de la ministre Léger d'imposer au réseau privé subventionné une participation obligatoire, mur-à-mur;

Considérant la méconnaissance de notre réseau par la ministre Léger, son improvisation, son incapacité et son inaptitude à travailler en cohésion étroite avec ses partenaires;

Considérant que le problème réel des parents est le manque chronique de place à 7 \$ par jour et que le fait de le déplacer d'une liste d'attente de garderie à une liste d'attente provinciale ne règle en rien la pénurie de places et le temps d'attente de milliers de familles;

Considérant que la règle du **deux poids deux mesures** s'applique, une fois de plus, en dispensant le réseau du milieu familial regroupant près de 100 000 enfants à s'inscrire obligatoirement au guichet unique provincial.

Pour toutes ces considérations, il est résolu de boycotter le guichet unique provincial et de continuer à inscrire les familles québécoises selon les politiques d'admission en vigueur dans chacun de nos établissements. Les garderies subventionnées continueront donc à recevoir les parents qui frappent à leurs portes et à leur donner accès à leur garderie selon les règles d'admission qui leur sont propres et répondant aux besoins des parents d'un quartier donné.